



Livres



Pierre LEGENDRE

Leçon III

*"Dieu au miroir."**Etude sur l'institution des images"*

Paris, Fayard, 1994

Dans un précédent numéro de *Melampous* nous avons déjà signalé cet ouvrage à l'attention de nos lecteurs. Nous souhaitons y revenir un peu plus en détail dans la mesure où ce texte nous paraît, malgré son abord difficile à la fois riche et novateur.

Pour ceux qui connaîtraient mal l'auteur, rappelons que Pierre LEGENDRE est à la fois juriste et psychanalyste ce qui est déjà l'indice d'une réelle originalité car si les univers du droit et de la psychanalyse se rencontrent occasionnellement, il est tout à fait exceptionnel qu'ils cohabitent dans la même personne. Ajoutons qu'il enseigne à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (section des sciences religieuses) et dirige le "Laboratoire européen pour l'étude de la filiation". C'est dire que les sources auxquelles puisent Pierre LEGENDRE sont nombreuses et diverses : histoire, droit, sociologie, littérature, philosophie, scolastique, mystique, mythologie, iconographie, pour n'en citer que quelques unes¹.

Il en résulte que "Dieu au miroir", qui s'inscrit en fait dans un ensemble de huit leçons, est, il faut d'emblée le souligner, un livre difficile d'accès pour qui n'est pas initié à la pensée de LEGENDRE. Il rebute même, après quelques pages, les lecteurs pressés ou téméraires. On pourrait même penser que l'ouvrage est conçu pour les écarter. Si l'auteur cherche des disciples, ce qui n'est absolument pas certain, on peut

avancer que ceux qui viendront à lui, après avoir lu et compris "Dieu au miroir" seront peu nombreux mais nécessairement très sûrs car ils auront traversé une véritable épreuve initiatique.

En effet pour pénétrer le texte de Pierre LEGENDRE, il faut des clés qui ne se trouvent que dans le texte lui-même. Est-il, alors, totalement hermétique ? Expérience faite, nous ne le pensons pas. Mais il faut s'armer de courage, de patience, de perspicacité et, disons-le aussi, de beaucoup d'humilité. Il faut envisager l'éventualité que certaines portes ne s'ouvrent pas au lecteur de bonne volonté. Dans ce cas que ce dernier ne conclut pas que la porte masque en fait un mur mais plutôt que la clé se trouve à l'intérieur. A ceux que ces propos inquiéteraient, nous devons signaler l'existence à la fin de l'ouvrage d'un index des thèmes et des concepts développés, remarquablement exhaustif, qui peut leur servir de fil d'Ariane si besoin est.

A ces considérations générales ajoutons trois remarques sur le titre même de l'ouvrage :

- d'abord l'indication "Leçon III" est à prendre en compte. Elle signifie bien que le texte considéré est un chaînon (ou plutôt plusieurs chaînons) dans un vaste ensemble qu'il vaudrait mieux connaître pour saisir chacun des détails.

- ensuite l'intitulé "Dieu au miroir" pourrait donner à penser qu'il s'agit d'un livre à dominante théologique. En fait il est plus question du "miroir" que de Dieu au sens des critères courants de l'Occident. Cependant la théologie n'est pas absente, tant s'en faut.

- Enfin le sous-titre "Etude sur l'institution des images" est plus évocateur de l'essentiel de la substance de ce travail.

Cela dit, quel est le propos fondamental de P. LEGENDRE dans ce texte ?

Le point de départ de la réflexion de l'auteur est la fable de Narcisse : Narcisse voit son image dans l'eau, en tombe amoureux et meurt de désespoir de ne pouvoir la rejoindre, donc de ne pouvoir abolir l'image. Or, nous dit Pierre LEGENDRE, cette division entre le corps de l'homme et son image fait

loi pour l'homme. Et quelle loi ! "Sous peine de mort [comme Narcisse] le sujet humain doit renoncer à déjouer cette division qui est au principe de la vie dans l'espèce parlante."

Mais pour qu'il y ait sujet (Narcisse ou l'homme en général) et image, il faut nécessairement un tiers séparateur (la surface de l'eau pour Narcisse, un miroir). Dans la société occidentale ce rôle du miroir a été tenu par Dieu.

Toujours selon Pierre LEGENDRE, on touche ici au problème de l'identité qui résulte d'une relation triangulaire, à savoir : le sujet, l'image du sujet et le miroir instaurateur de la coupure entre le sujet et son image. C'est cette division qui fonde l'écart vital entre le sujet et son image. Mais elle nécessite le miroir d'une manière absolue, sans échappatoire possible.

Mais alors quel statut reconnaître au miroir jouant le rôle de Tiers (divin ou autre) garant de la division sujet / image ? Les deux exemples suivants présentés par l'auteur peuvent nous aider dans cette recherche :

- le premier reprend la fable de Narcisse où l'on voit que, en réalité, il n'y a ni miroir ni image puisque Narcisse ne reconnaît pas son image en tant qu'image. Le sujet se situe ainsi en-deçà de la Raison.

- le second s'appuie sur la gravure de la Sainte-Face du Christ par Dürer, où l'artiste, s'est représenté lui-même en Christ (miroir qui lui renvoie sa propre image). Dürer se situe ainsi dans ce que LEGENDRE appelle les "fondements mythiques de la Raison". Dürer, à la différence de Narcisse, sait que sa propre image n'est ni lui-même, ni le Christ.

Pour l'auteur, il y a deux catégories d'images :

- l'image narcissique qui se joue à deux : le sujet et l'image sans la médiation du miroir. Elle peut revêtir des formes diverses : celle du sujet-Roi de l'univers ultralibéral qui n'est pas moins totalitaire, dans son essence, que Staline saluant ses portraits géants lors des défilés sur la Place-Rouge,

¹ On peut se reporter au n° 4 de MELAMPOUS où se trouve un entretien avec Pierre Legendre (NDLR)

- celle où, pour rester dans le cadre occidental, l'homme n'est pas fait "image de Dieu" (Imago Dei) mais "à l'image de Dieu" (ad imaginem Dei). Autrement dit, dans ce cas, l'homme -sujet crée à l'image de Dieu- entre dans la ressemblance de Dieu (le miroir) par la médiation du Christ (qui est, lui, l'image de Dieu).

Ainsi s'établit la trilogie fondamentale : sujet, image du sujet, miroir, l'image n'étant image de vérité qu'en vertu du miroir.

Mais qu'en est-il du miroir ? Pour Pierre LEGENDRE, le miroir, à la fois "est et n'est pas". "Il est" dans la mesure où il révèle l'altérité à l'homme. "Il n'est pas" (ou n'est plus) dans le retour du regard sur soi, lorsque le sujet connaît, sur le mode de la séparation d'avec son image.

Pour l'auteur, la préservation d'un écart, d'un vide entre le sujet et son image, fonction qu'assure le miroir, est l'élément incontournable de la constitution du sujet. La "mise en scène de ce vide constitutif de la parole humaine" n'est plus réalisée dans les sociétés industrielles ou post-industrielles, d'où le face-à-face mortel du sujet-Roi, privé de Tiers médiateur, avec lui-même.

Mettre en scène ce miroir absolu, rappelle Pierre LEGENDRE, a été la grande préoccupation, assumée d'ailleurs, des sociétés traditionnelles dans le cadre notamment des architectures sacrées telles que l'esplanade vide et ouverte sur l'infini de la grande mosquée de Kairouan, ou plus près de nous le cloître, vide et tourné lui aussi vers le ciel, du Mont Saint-Michel.

L'auteur plaide pour une réhabilitation du mythe qui "fait tenir la société et celle-ci [faisant] tenir les individus qui passent". Mais alors n'importe quel mythe fera-t-il l'affaire ? Non, nous dit-il, il faut nécessairement que ce mythe soit "la représentation de la Référence, c'est-à-dire du pouvoir de diviser les mots et les choses", qu'il soit "le mythe adéquat". Autrement dit le mythe ne doit pas relever seulement de la croyance (être simplement plausible) mais aussi relever de la vraisemblance (être semblable à la vérité).

On aurait tort de croire que notre société scientifique peut faire l'impasse sur la fonction symbolique. Toute culture, y compris la culture industrielle contemporaine, postule le miroir. Pour P. LEGENDRE, la culture actuelle n'a évacué la question qu'en apparence "la Science est l'un des noms emblématiques du Tiers (le miroir)", une forme nouvelle, mais sans plus, de l'Imago Dei.

Pour lui, ce n'est pas la Science en tant que telle qui pose problème mais son avatar le plus pauvre, "le scientisme militant qui, porté par les réseaux de pouvoir (...) ne s'intéresse pas à la mise en scène [nécessaire] de l'équivalent de l'Imago Dei". Dans cette optique la désintégration du système des images à laquelle nous assistons de nos jours est "l'équivalent d'une mise à mort". Pierre LEGENDRE n'hésite pas à affirmer que "l'effondrement du capital symbolique équivaut, dans la vie et la reproduction de l'animal parlant, à l'effondrement de la barrière immunitaire". Cette vision dramatique se double d'une prophétie : "[le scientisme militant] s'effritera à mesure que les pouvoirs politiques, débordés et devant faire face à des drames, eux non programmés, chercheront à se dégager de l'impasse scientifique".

Il faut préciser que le scientisme dont P. LEGENDRE se plaît à relever les impasses est certes celui du XIXe siècle mais aussi et surtout celui de cette fin de millénaire. Les apologues de la complexité, de la fin des prévisions et des certitudes -courants d'influence nord-américaine représentés notamment par E. Morin- sont pour lui autant de dangereux poncifs d'une pseudo-convivialité universelle qui "fait fi de l'exigence d'un cadre porteur pour l'humain" et qui d'un autre point de vue favorise un véritable recul de l'esprit critique.

Bref, l'ouvrage de Pierre LEGENDRE met à mal bien des idées reçues anciennes et d'autres, plus nombreuses, intronisées de fraîche date et célébrées bruyamment par des cohortes de thuriféraires dont les prétentions n'ont d'égaux que la jobardise et l'esprit de chapelle.

Sous ces aspects particuliers, l'ouvrage est solide et convaincant.

Cependant, si la démonstration de la nécessité absolue du miroir pour le salut de l'espèce humaine emporte facilement l'adhésion, l'auteur laisse le lecteur sur sa faim en ce qui concerne la question de la nature précise du miroir qui pourrait se substituer au miroir divin des sociétés traditionnelles.

Ces quelques indications à vrai dire très fragmentaires et très incomplètes sont loin de refléter la richesse de "Dieu au miroir". Il n'est pas assuré, non plus qu'elles en facilitent la compréhension car, nous insistons, l'ouvrage est réellement ardu pour le profane. Mais est-il fait pour lui ? Cependant si ce que nous venons d'en dire donne à quelques uns envie de le connaître, et même si ceux-là ne le lisent pas de la première à la dernière ligne, il n'y a pas doute que leur vision des questions fondamentales de notre temps en sera plus claire à défaut d'être radicalement modifiée.

J. de M.



"Autour du parricide"

in "Travaux du Laboratoire européen pour l'étude de la filiation"

édités par Pierre Legendre, Bruxelles, Librairie Emile Van Bolbeughe, 1995

Il s'agit du compte-rendu de dix conférences prononcées lors d'entretiens organisés en 1992, par le "Laboratoire européen pour l'étude de la filiation" sur le thème du parricide. Le problème juridique est traité principalement dans l'espace institutionnel français mais comporte deux interventions comparatistes : l'une concernant la Chine impériale (XIXe siècle) et l'autre le Japon (après 1945).

C'est de l'article intitulé "On ne touche pas au père. A propos du parricide en Chine", dont nous voudrions rendre compte avant de parler d'un autre, "Le parricide est-il condamnable ?", qui expose une affaire jugée en 1991 en France.



Que nous dit donc Françoise LAUWAERT, auteur du premier article ?

Selon le Code chinois de Qing, qui fut en vigueur jusqu'au début de ce siècle, le parricide fait partie des "dix crimes abominables". Il vient, dans l'ordre décroissant de gravité, au quatrième rang, soit tout juste après les trois crimes d'atteinte à l'Empereur et à l'Etat : rébellion, subversion et trahison. Il est plus grave que le brigandage ou le meurtre de trois personnes de la même famille (5e rang) et que l'inceste (10e rang). Tous ne sont pas punis de mort mais les quatre premiers (donc le parricide) le sont avec, de surcroît, démembrement du criminel. Pourquoi cette identification du parricide au crime contre le souverain ? Pourquoi une sanction sévère qui juge le fait sans tenir compte des circonstances ?

Pour bien comprendre cela, il faut voir que l'on se trouve dans un système institutionnel, où, le lien généalogique (qui unit le sujet au souverain et le fils au père) est la notion-clé, le fondement de tout l'ordre social : l'atteinte à ce lien ébranle toute la société, d'où il en résulte que l'ordre ne peut être rétabli que par un acte sévère et exemplaire. En effet, le châtement punit certes le coupable mais sa fonction principale est d'ordre psychologique : il est une leçon pour ceux qui songent à renverser l'ordre impérial ou l'ordre familial. Toute atteinte à l'un étant une atteinte à l'autre, l'énormité et l'identité foncière de ces crimes entraînent quasi-automatiquement l'énormité du châtement.

Il s'en suit un certain nombre de conséquences :

- le simple fait de participer à une tentative de meurtre sur la personne du père ou de la mère, ou des grands-parents constitue un crime passible de la peine de mort avec démembrement.

- tout contact physique ayant provoqué la mort accidentelle d'un parent peut-être interprétée comme une tentative d'homicide.

- l'incitation verbale au suicide de l'un des parents sans autre pression entraîne la décapitation simple.

- celui qui, en état de démence, tue son père subira le châtement suprême, comme s'il avait été sain d'esprit.

Telle était la loi au début de ce siècle en Chine, c'est-à-dire ce matin à l'échelle des siècles. Cruelle et implacable si on la mesure à l'aune de nos valeurs actuelles... et transitoires. Fondamentalement différente des pratiques en vigueur dans l'espace judiciaire français il y a un siècle ? Non, la quasi-automatisme de la peine de mort appliquée par les jurys en France en cas de mort d'un ascendant, le rite de l'ablation préalable de la main droite du condamné figurant dans le code pénal napoléonien (jusqu'en 1832), portaient le parricide au rang de crime d'exception qui entraînait de fait un double châtement d'exception qui réduisait singulièrement la distance avec l'ancienne Chine.

Le renversement de tendance observé en Chine lors de la Révolution culturelle des années soixante où des appels au meurtre du père furent lancés par le souverain d'alors et parfois entendus, en est-il vraiment un ? Ou bien a-t-il simplement confirmé, d'une manière extravagante, que souveraineté et paternité étaient si indissociablement liées que, Mao, en s'exceptant de la chasse aux pères, demeurait le Père intangible, inflexible, impitoyable, opérant la fusion parfaite de la souveraineté et de la paternité en utilisant toutes ses prérogatives pour mettre à mort, ensuite, les fils rebelles jugés socialement dangereux ?

L'article de Jean-Marie FAYOL-NOIRETERRE, conseiller à la Cour d'Appel de Lyon, dans la même revue nous ramène au temps présent avec le cas du meurtre de son père par un mineur en 1989, donc antérieurement au nouveau code pénal qui a fait disparaître les notions de "meurtre non excusable" et de "parricide" au profit de celle de "meurtre aggravé". Jugée en 1991, donc avant la publication du nouveau code pénal, la peine prononcée a été de six ans d'emprisonnement dont cinq avec sursis et mise à l'épreuve compte tenu qu'il n'y avait pas eu "*volonté, ni intention repérable de tuer donc qu'il ne s'agissait juridiquement ni d'un parricide, ni même d'un meurtre*".

J.M. FAYOL-NOIRETERRE nous présente cette affaire en trois parties : d'abord les acteurs (le père qui est la victime, la mère qui est témoin, le fils, mineur, qui est auteur du crime), ensuite les faits (rapport initial de police, audition de l'accusé, audition de la mère), enfin les institutions (la police, le service éducatif, les experts, le judiciaire c'est-à-dire successivement le parquet et la Cour d'Assises des mineurs).

Il s'agit d'une relation purement factuelle, presque clinique, d'une suite d'événements ou l'on voit se dissoudre étrangement les éléments constitutifs d'un crime encore socialement considéré parmi les plus graves. En effet, la Cour d'Assises considérera qu'il n'y a eu ni volonté, ni intention de tuer donc qu'il ne s'agissait pas d'un parricide mais de coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner d'où le verdict.

L'auteur de l'article, qui a présidé ladite Cour d'Assises, souligne que tout le déroulement de l'affaire a été placé sous le signe de la perplexité mais s'abstient de tout commentaire. Il pose in fine simplement deux questions denses : "Que devient le père dans la société d'aujourd'hui ? Mesurons-nous ce qui attend les nouvelles générations ?"

Ce sont là de vraies questions. Mais ne sont-elles pas sous-tendues par une trame foncièrement pessimiste qui laisserait entendre que des nuages noirs s'amoncellent sur l'institution du père ? De fait si l'on compare l'extrême rigueur du Code QUING et ce qui semble bien être la mansuétude du verdict français de 1991, on peut en conclure rapidement que l'institution du père est moribonde et que les générations montantes seront de ce fait confrontées à de redoutables difficultés. A vrai dire une telle institution, dont l'ancienne Chine avait bien vu qu'elle faisait étroitement corps avec celle de la souveraineté, ne peut pas plus mourir que cette dernière. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle n'est pas née d'un hasard mais d'une nécessité, en quelque sorte biologique : celle de façonner les enfants des hommes. De même que la souveraineté, que Rome avait porté à une degré extrême n'est pas morte avec l'effondrement de l'Empire mais a essaimé dans les innombrables

petites et grandes seigneuries du Haut Moyen-Age sans perdre une parcelle de sa force, bien au contraire, on doit se persuader que l'institution paternelle/ maternelle, protégée ou non par l'institution judiciaire, saura traverser le temps.

J. D.



Edgar MORIN
Mes démons

Editions Stock

Cet ouvrage est d'abord le parcours d'un homme, d'un penseur, à travers notre époque. Les nourritures d'Edgar MORIN sont littéraires, cinématographiques, mais aussi musicales. Après une courte étape sur le terrain de la politique, sa curiosité d'autodidacte le pousse vers les sciences humaines, qui, à leur tour, le mènent vers la culture scientifique. L'anthropologie, telle que la définit Edgar MORIN, intègre toutes ces dimensions.

La mort de sa mère, alors qu'il n'a que 9 ans, propulse l'auteur hors de l'atmosphère douillette de l'enfance. Le fol espoir de la revoir, en même temps que l'irréversibilité de cette mort posent très tôt la question de la contradiction, de la coexistence de l'espoir et du désespoir, de la Foi et du doute. C'est à ce moment que les Démons viennent au secours d'Edgar MORIN. Le monde des idées accueille ces contradictions. L'homme et l'intellectuel cheminent tout en dialoguant. Le scientifique et l'humaniste s'interpellent, se questionnent, se querellent parfois. Le lien rompu trop tôt devient quête éperdue de nourritures de l'esprit. Il fait place à la nécessité de lier, de solidariser ce qui est différent ou ce qui s'oppose.

C'est avec simplicité et clarté qu'Edgar MORIN s'adresse à son lecteur. Il le laisse approcher la touchante relation de complicité de l'homme et de l'intellectuel ; ce qui donne beaucoup d'humanité aux idées avancées et leur insuffle une nouvelle puissance.

Puissent, les professionnels que nous sommes, être attentifs aux propos tenus par l'auteur, et

éviter l'enfermement dans les idéologies et habitudes de pensée. La nécessité de requestionner nos certitudes s'impose. Notre créativité, notre possibilité de circulation entre différents systèmes de pensée sont les moyens dont nous disposons.

F.B.



Stefan ZWEIG
Brûlant secret
Collection Les

Cahiers Rouges Grasset

Nous sommes au Printemps, dans un hôtel des Alpes autrichiennes. Une femme, issue de la riche bourgeoisie juive, et son fils, Edouard, viennent y séjourner quelque temps : l'enfant, malade, doit se reposer.

A la même période, un jeune baron de la noblesse autrichienne, arrive, presque contraint, pour passer une semaine de vacances.

C'est un homme qui ne sait pas être seul, un séducteur, un "chasseur de femmes". Aucune connaissance en vue, et il s'en désespère. Que faire ? Tous ses sens sont en éveil :

Et puis... le frou-frou d'une robe... Une voix... Une silhouette de femme qui se dévoile... Un garçon pâle qui la suit... Le baron peut passer à l'attaque : il décide de séduire cette femme. Il doit mettre en place une stratégie : il utilisera l'enfant comme intermédiaire. Les trois protagonistes sont en scène.

L'histoire pourrait être quelconque, mais Stefan ZWEIG ne la laisse pas s'enliser dans la banalité. La concision de la nouvelle donne le rythme à cette tranche de vie où l'instant est roi. Les événements s'enchaînent avec rapidité ; ce qui, presque paradoxalement semble inciter l'auteur à insister sur les émotions et l'ambivalence des sentiments. Stefan ZWEIG se révèle observateur et analyste aigu des moindres mouvements de l'inconscient.

De l'observatoire privilégié où le baron l'a hissé, le jeune Edouard, âgé de 12 ans, scrute à loisir le monde des adultes. Ce regard sans pitié, est en même

temps plein de curiosité, de désir et d'inquiétude : un "brûlant secret" l'attire et le repousse en même temps...

Manipulé, instrumentalisé, dirions-nous aujourd'hui, Edouard arrive cependant à reconquérir sa liberté d'éprouver, de penser, puis d'agir. Cela ne se fait pas sans souffrance ni renoncements. Grandir, oui bien sûr, mais comment ? Faut-il devenir comme "les grands", réfréner sa spontanéité, se livrer au calcul, ou faut-il protéger, aider à vivre l'enfant qui est en soi ?

Mais peut-être commencez-vous à vous demander ce que vient faire la critique de cet ouvrage paru en 1911, dans le cinquième numéro de Melampous ?

En guise de réponse, puis-je vous proposer, l'espace d'un instant, d'imaginer ces jeunes, ces parents, ces familles, dont nous nous occupons, à quelque titre que ce soit, nous observant d'un oeil critique..., à l'affût de nos regards, de nos hésitations, de nos mouvements d'humeur..., en quête d'identifications, jusque là difficiles...

Et si, notre manière d'être, d'intervenir, de décider devenait au moins aussi importante que nos décisions elles-mêmes...

Et si tout cela n'était pas le fruit de notre imagination ?...

F.B.



Tobie Nathan
Dieu-Dop

Editions Rivages

Ce second éthno-polair de Tobie Nathan nous plonge dans un univers d'enfants-sorciers et d'ancêtres vindicatifs où euro-animisme et judéo-animisme vengeurs s'entremêlent dans le fantasme actif du thérapeute-enquêteur.

Préoccupé par la lecture du derrière des âmes, fasciné par ce qu'on peut voir au-delà du réel lorsque l'on a appris à ouvrir les yeux, le professeur Nessim Taiëb, ethno-psychiatre, poursuit sa quête des dieux dont le plus passionnant

est évidemment lui-même. Le docteur Jekill Taïeb sait-il qu'il est grugé par sa propre création : un certain Nessim Hide nommé Dieu-Dop, par son géniteur lui-même.

Tout d'abord Babacar saute dans son grand-père qui l'appelle à la fenêtre et le rejoint effectivement douze étages plus bas. Un môme de seize ans écrasé sur le pavé, ça gêne, surtout quand ça n'est pas le premier et quand ces morts sont tous victimes de la Donna.

Elle est orange, petite et ronde, la Donna, pourtant elle est jumelle de la grande maigre en sari blanc qui erre de par le monde avec une faux encombrante. La Donna est une pilule à rêves, un shoot particulièrement mal supporté par les immigrés-déracinés-sans-nom. Il faut dire qu'elle extirpe du fond de vous-même vos ancêtres enfouis et quand vos parents, ces dos mouillés acharnés à vider les poubelles pour du fric, n'ont pas suivi les rites de votre naissance, les ancêtres tirés de leur ennui, se vengent tranquillement en appelant les enfants en friche par la fenêtre.

Un flic mal à l'aise dans ses pompes et dans ses oeuvres traque la Donna. Après une fusillade de jeunes drogués armés il fait une première découverte : la Donna est donnée. On amorce la pompe, en créant un premier réseau de camés. Quant au nègre marron ou plutôt au beur rance qui "dealait" les mômes, il les a donnés au flic avant de se réfugier chez le psychiatre Nessim Taïeb pour se faire mettre au frais en désintoxication... et il se retrouve devant une assemblée de psychothérapeutes non conformes au stéréotype du genre : ils veulent le comprendre, lui, avant toute chose, ce qui lui est insupportable : il est là pour être hors de portée des flics et non pour se faire soigner par des gens de toutes couleurs qui prétendent le révéler à lui-même depuis quatre générations. Il fuit : c'est sa seule certitude qu'ils n'y parviendront pas.

Dieu-Hide-Taïeb le voit partir sans regret car il pue la mort et les copains de Babacar, couple de gosses en friche fait de beauté cruelle pour l'un et de force vindicative pour l'autre, réceptionnent ce dealer et lui font éclater la tête, ainsi qu'à son camarade de chambre, un pédophile assez répugnant.

Pendant ce temps-là, une superbe nana en tee-shirt moulant et jeans bien coupés venge les victimes des nazis. Belle, folle, obsédée d'un air de musique qu'affectionne Taïeb et de grosses voitures antiques comme celle de Nessim, elle rencontre tout naturellement son voisin de la rue de l'Assomption, Paris XVI^e.

Fascination mutuelle.

L'érotisme primaire et vindicatif affronte la méditation subtile sur la sensualité des amantes. Ragaillardie par l'étreinte la petite va venger ses morts en trucidant quelques "déportateurs" de juifs, impunis. Du haut de ses vingt ans, du fond de sa névrose, elle tue le père ou plutôt le grand-père, (un garagiste nommé Legendre). Mais n'est-ce pas plutôt le mentor Nessim Taïeb qui officie ? Le réalisme cède le pas au fantasmagorique des meurtres rituels qui apaisent quelques âmes de la multitude invengée.

Ailleurs, dans la cité des enfants perdus, un autre adolescent noir saute dans son ancêtre mais ne se tue pas. Nos deux vengeurs de banlieue piquent l'ambulance qui emmène leur copain et qu'accompagnait leur ennemie d'enfance, une assistante sociale, bienveillante et bornée au-delà de tout, et donc abominablement néfaste. Dans un terrain vague, ils punissent la vieille femme avec une cruauté que n'égale que la cocasserie d'une scène où tout le monde jubile : les deux ados, l'auteur et le lecteur pour peu qu'il ait un mauvais fond comme c'est le cas de votre serviteur.

Bref on découvre le réseau - les flics, avec l'aide ambiguë de l'ethno-psychiatrie - et la genèse de la Donna qui donne froid dans le dos pour peu qu'on réfléchisse dix secondes. Quant au sous-chef du réseau de drogue, sa poursuite permet de constater que la donna, extirpant les ancêtres du fond des cerveaux, n'est pas suicidaire pour les non immigrés fussent-ils pédés, car leurs aïeux restent sagement et définitivement dans leurs clubs bleu pâle ou rouge sombre.

Le chef de la bande, deviné par le Nessim Taïeb, est identifié par la police mais on ne peut le saisir : le djinn vengeur féminin et juif du Jekill Taïeb l'a occis en ultime catharsis.

Bref chacun a son double, dieu vindicatif ou démon bienveillant, et l'auteur nous promène dans une

jungle des villes qui reste anodine à côté d'une terrible jungle des âmes, peuplée d'ancêtres-dieux teigneux qu'il nous fait entrevoir.

Dieu-Dop, l'âme et le nom, la victime et le bourreau : éternelle ambivalence dont nul ne sort intact mais où les salauds finissent écrabouillés.

Un mode trouble, une logique quasiment divine, les voies de Dieu-Dop ne sont pénétrables que par l'effraction d'un psychiatre nommé Nessim Taïeb, tête à claques métaphysiques très attaché aux biens et aux plaisirs de ce monde.

Bref quelques passages jubilatoires dans un fleuve de délire où l'on ne navigue pas sans risque...

H. de M.